

AVIS...

Alain Bertrand veut des informations

"Nous prendrons une position, la Région s'est déjà exprimée. Je souhaite avoir en main toute la cartographie. Il s'agirait d'extraire du gaz dans tout le Languedoc-Roussillon; ce gaz n'est peut-être pas la panacée mais il semble pouvoir se substituer assez largement aux produits pétroliers. Il serait bon que nous soyons informés des périmètres, des modalités d'extraction avant de prendre toute décision. Nous allons constituer un dossier complet et nous serons amenés à prendre position lors du prochain conseil municipal" devait récemment déclarer Alain Bertrand, conseiller régional et maire de Mende.

De la transparence !

Le Parti socialiste du Gard s'insurge : "Les explications de Nathalie Kosciusko-Morizet aux députés socialistes à l'Assemblée nationale, n'ont pas convaincu. La ministre de l'Écologie n'a pris aucun engagement et a rejeté l'idée de lancer un grand débat public au mépris des engagements du Grenelle de l'environnement. Jean-Louis Borloo avait accordé plusieurs permis de recherche dans notre région, en particulier dans les Cévennes, à des fins d'exploration sans aucune concertation ni avec les élus locaux, ni avec les populations ou les associations. Ce projet comporte à ce jour de trop nombreux risques écologiques, avec des conséquences désastreuses pour les nappes phréatiques et la santé humaine. Le PS attend toujours des explications probantes du gouvernement et une expertise transparente sur l'exploration et l'exploitation de gaz de schiste, qui ne peut être acceptable que dans le cadre d'un contrôle étatique et de garanties sérieuses en matière environnementale".

Gaz de schiste

De vives inquiétudes qui fédèrent la Lozère

Le département s'est réveillé avec la gueule de bois après la découverte de la nouvelle qui a pris tout le monde par surprise, y compris les décideurs. La prospection en vue d'exploiter les ressources en gaz de schiste pourrait commencer. Les procédés induits par une telle entreprise et leurs répercussions sur les milieux effrayent. Face à la "menace" latente, l'opposition s'organise.

Nous avons découvert le sujet grâce à nos lecteurs. Le web ayant fait son office de vecteur rapide d'information et GasLand, le documentaire choc qui circule sur la toile tombe bien mal pour l'industrie pétrolière. À la rédaction, les courriers ont fusé à l'instar du premier, celui d'une lectrice du Bleymard qui disait : « bonjour à tous, je ne sais pas comment on peut se battre contre l'exploitation du gaz de schiste en Ardèche, Lozère, Gard, Larzac et Aveyron. Je suis scandalisée que ce soit en plus les américains, qui n'ont aucune morale, qui dévastent tout sur leur passage qui exploitent et qui vont probablement exploiter ». Info largement diffusée et bientôt suivie d'autres alertes : partout en Ardèche, dans la Drôme et dans l'Hérault des comités de défense se forment, la prospection est imminente. Surprise et gueule de bois chez nous... La Lozère pourrait être largement impactée. Habitants, élus et même le PNC découvre dans la presse que les futurs exploitants de cette ressource frappent à notre porte.

LE CADEAU DE BORLOO

Tout a pris naissance alors que Jean-Louis Borloo, était un ministre de l'Écologie sur le départ. En faisant ses valises, il aurait délivré des permis de prospection les "gaz non conventionnels" au profit de GDF Suez, Total et d'un prestataire américain. Dans notre secteur, Ardèche, Drôme, Gard, Hérault, Aveyron et... Lozère sont concernés. Chez nous le terrain d'investigation s'étendrait sur 4 500 km², allant du Larzac aux Cévennes en englobant une bonne partie du PNC. Alors la foule s'interroge sur ces puissants qui ont réussi à court-circuiter nos élus locaux, à modi-

camions équipés de vibreurs quadrilleraient le terrain. L'histoire pourrait alors s'écrire (trop) rapidement : certains redoutent une chaîne rapide prospection, découverte, permis d'exploiter, enquête publique et expropriation. Alors, chacun s'interroge, collecte des infos comme il peut et s'inquiète de l'avenir. La prospection sera vaste car on peut même trouver ce gaz sous des zones calcaires en surface et les procédés d'exploitation semblent extrêmement destructeurs et polluant. Alors que faire ?

L'OPPOSITION SE FÉDÈRE

Partie de nombreux particuliers isolés, l'opposition à l'exploitation du gaz de schiste a trouvé une première tribune à Meyrueis où une réunion informelle a été organisée par ATTAC. Là, surprise, 130 personnes répondent au rendez-vous et affichent leur volonté de ne pas laisser s'installer une situation de fait. Ils découvrent alors des faits. Le système est principalement accusé pour ses répercussions sur l'eau : « il faut 15 000 m³ par forage, et il y en aura beaucoup pour vider les toutes petites poches de gaz... alors que nous avons un déficit en eau ». Et puis, il y

notre santé, nos emplois sont directement en jeu » ! Pour eux, il est impensable de sacrifier l'eau potable sur l'autel du gaz et de l'indépendance énergétique !

Fort du succès de cette première réunion, les organisateurs ont décidé de porter le fer aussi loin et souvent que possible. L'opus II de la révolte s'est joué lundi soir à Mende. À la tribune on retrouvait des gens de diverses mouvances, ATTAC, Europe Écologie, l'Alepe et l'association de défense du Méjean. Mais chacun exprimait son souhait de mettre entre parenthèses ses appartenances pour créer un front commun animé par une seule idée, la défense de l'environnement. Face à eux, la salle des associations était comble, avec près de 70 personnes. Histoire,

- Depuis la réunion de Mende, l'idée d'un collectif de défense a fait son chemin
- En Lozère, la zone d'investigation s'étendrait sur 4 500 km²
- Chaque forage nécessiterait 15 000 m³ d'eau
- Selon un témoin, la prospection aurait commencé au-dessus de Saint-Jean-du-Bruel

technique, risque et débat, la réunion devait s'achever par la proposition de créer un collectif de défense pour organiser la lutte. C'est chose faite, l'idée a été unanimement adoptée et le comité enregistrait le soir même 30 signatures. Cette organisation permettra une meilleure coordination, notamment avec les autres structures créées dans les départements voisins, d'organiser de nombreuses réunions

d'information et de faire une pétition. Des rendez-vous se profilent déjà au Pont-de-Montvert, Sainte-Énimie, Montrodat, Florac, Espagnac, Chanac, à nouveau Mende... Et la liste n'est pas exhaustive ! Quand à l'étape suivante, si la lutte se fait âpre, elle pourrait passer par la création

...ET POSITIONS

Jean-Paul Pourquier pour une vigilance extrême

Pour Jean-Paul Pourquier, président du Conseil général de la Lozère : « La récente obtention d'un permis d'exploration de gaz de schiste par la compagnie pétrolière américaine Shuepbach provoque naturellement des interrogations et des inquiétudes. Nous avons pris connaissance de ces projets dans la presse sans en avoir été informés au préalable. Pour l'instant, nous ne savons pas précisément ce qu'il en est. J'ai demandé plus d'informations à Madame la ministre de l'Écologie et du développement durable sur ce qui va se faire, les techniques employées, les risques encourus. Nous devons être très vigilants sur l'évolution de la situation. L'équilibre des Causse est fragile, c'est un territoire précieux, garant de notre biodiversité. Le Conseil général est très investi dans le domaine de l'environnement et la qualité de l'eau dans tous ses aspects. Nous veillerons donc à ce que notre environnement et sa ressource en eau ne soient pas mis en péril ».

Francis Saint-Léger contre l'exploitation

Le député Francis Saint-Léger affirme son opposition à l'exploitation du gaz de schiste dans le sud-est de la France et notamment en Lozère. Il a récemment saisi la ministre de l'Écologie Nathalie Kosciusko-Morizet afin de lui faire part de sa position. « Trois permis exclusifs de recherche de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux ont été accordés. Ils concernent notamment une grande partie de la Lozère. Cela suscite naturellement des inquiétudes et des interrogations. On sait bien que les techniques de fragmentation des roches pour extraire le gaz de schiste peuvent être dangereuses. Nous avons vu les résultats aux États-Unis et au Québec. Les nappes phréatiques risquent d'être polluées avec les

ration et l'exploitation de gaz de schiste, qui ne peut être acceptable que dans le cadre d'un contrôle étatique et de garanties sérieuses en matière environnementale".

QUID ?

Le nouvel eldorado

Les États-Unis sont devenus le premier producteur mondial de gaz en exploitant notamment de nouveaux gisements prisonniers sous la roche, parfois à près de 3000 mètres de profondeur. Les techniques employées ont évolué et sont désormais exportables. Après le Canada, elle pourrait arriver en France.

Comment ça marche ?

D'abord, il y a repérage pour présumer des opportunités, avec le passage de noria d'énormes camions bourrés d'électronique. À une vitesse stupéfiante leurs systèmes vibreurs radiographient le sous-sol sur des milliers de mètres de profondeurs. Ensuite vient l'exploitation éventuelle : Si loin sous terre, ce gaz est difficilement accessible. L'industrie a donc inventé la technique de la fracturation hydraulique ou "fracking". Il s'agit d'injecter dans un puits vertical un mélange à haute pression d'eau, de sable et de produits chimiques. Ensuite, la fragmentation, se poursuit à l'horizontale, les roches souterraines se fissurant, libérant le gaz, qui peut ensuite être acheminé vers la surface par une nouvelle injection d'eau. On parle de 15000 m³ par forage...

Nerf de la guerre

Il est superflu de parler des enjeux financiers qui animent les géants du CAC 40 qui sont les prestataires de ces exploitations. Par contre pour les petits propriétaires l'incitation à louer ou vendre les terrains pourrait se faire rapidement pressente. On parle de 4000 €/m² dans le Gard et certains avancent le chiffre de 390 €/m² pour la Lozère. Sans parler des expropriations : en France le propriétaire des terrains n'est pas propriétaire des richesses du sous-sol !

américain. Dans notre secteur, Ardèche, Drôme, Gard, Hérault, Aveyron et... Lozère sont concernés. Chez nous le terrain d'investigation s'étendrait sur 4500 km², allant du Larzac aux Cévennes en englobant une bonne partie du PNC. Alors la foule s'interroge sur ces puissants qui ont réussi à court-circuiter nos élus locaux, à modifier les lois et faire signer un ministre de la République. D'autant que la prospection aurait déjà commencé au-dessus de Saint-Jean-du-Bruel où les énormes

« défilés en eau ». Et puis, il y a la pollution, l'eau injectée comprenant plus de 700 produits chimiques aux dires de certaines sources. Les nappes phréatiques seront affectées, dans le sous-sol, les liquides viciés demeureront indéfiniment et même l'air devrait être pollué par les vapeurs viciées du système de refroidissement. Immédiatement la réflexion se fait : « dans un tel cas, qui achètera notre eau de Quézac ? Qui voudra boire notre lait ? Manger nos productions ? Outre

nombreuses réunions d'information et de faire une pétition. Des rendez-vous se profilent déjà au Pont-de-Montvert, Sainte-Enimie, Montrodat, Florac, Ispagnac, Chanac, à nouveau Mende... Et la liste n'est pas exhaustive ! Quand à l'étape suivante, si la lutte se fait âpre, elle pourrait passer par la création d'une association déposée en préfecture, pour avoir la capacité d'agir en justice... à suivre !

Patrick Zimmermann

Le Parc national est extrêmement inquiet !

Jean de Lescure, président du conseil d'administration du Parc national, a exprimé sa vive inquiétude à la ministre de l'Écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet...

Voici en substance les mots de Jean de Lescure. Un président du Parc national des Cévennes extrêmement inquiet depuis la découverte des cartes fixées dans le cadre de la prospection et l'exploitation du gaz de schiste. Une emprise qui s'étend bien étrangement sur le Parc, sans même épargner la zone cœur d'un territoire au demeurant particulièrement spécifique :

"Cette inquiétude porte sur le risque local d'incompatibilité de tels projets avec un développement durable sur un territoire fondé sur la préservation des ressources naturelles, sur la préservation de la quali-

té de vie pour les habitants, et sur la valorisation de produits locaux typés et de qualité. Elle porte également sur le risque global d'une relance mondiale de l'exploitation des ressources fossiles à forte émission de carbone.

Dès le mois de décembre, lorsque l'information sur cette affaire a surgi, la direction du Parc national a fait établir une vérification cartographique des périmètres des permis et a interpellé le ministère pour en savoir plus sur ces autorisations ministérielles de mars 2010.

Elle a ensuite adressé des courriers aux

sociétés attributaires pour les informer et leur rappeler que, pour le cœur, la protection apportée par classement en Parc national joue automatiquement et de manière absolue : l'exploitation et même la recherche y sont strictement interdites. Pour le reste du territoire, la charte du Parc national pourra prendre en compte ce nouvel élément pour permettre au territoire de se protéger contre ce type de risque.

Le président de Lescure a donc décidé de soumettre cette question au conseil d'administration dès sa prochaine séance".

et des menaces. On sait bien que les techniques de fragmentation des roches pour extraire le gaz de schiste peuvent être dangereuses. Nous avons vu les résultats aux États-Unis et au Québec. Les nappes phréatiques risquent d'être polluées avec les conséquences que cela peut entraîner sur l'environnement et la santé. Quelles incidences sur l'agriculture, la pêche, la chasse, la faune, la flore, le commerce et le tourisme ? Alors que l'on demande le classement au Patrimoine mondial de l'Unesco des Causses et des Cévennes ce type d'annonce fait très mauvais effet. Je pense qu'il ne faut pas se précipiter sur le sujet, prendre le temps d'une profonde réflexion et d'une large concertation. C'est le sens de mon intervention auprès de la ministre de l'Écologie Nathalie Kosciusko-Morizet ».

Pierre Morel appelle à la prudence

Le député Pierre Morel marque une opposition ferme : "À aucun moment la population, les élus et le milieu associatif n'ont été sollicités. L'octroi des permis de construire des forages a eu lieu unilatéralement de la part de l'État. En ce qui concerne l'exploitation des gisements sur le Causse, ma sensibilité est plus importante, au regard de mes origines familiales caussenardes, étant petit-fils du professeur Lacoste, universitaire spécialiste de sismologie et enseignant au lycée Chaptal de Mende il y a de nombreuses années. L'eau est un élément central sur ce territoire et les nappes phréatiques sont d'une extrême fragilité. Or, la technique d'hydrofracturation, avec l'utilisation d'importants volumes d'eau associés à des produits chimiques semble faire peser un risque non négligeable sur cette ressource et sur l'équilibre écologique du territoire. Sans négliger l'impact sur cette zone remarquable à l'heure où est pressenti un classement au Patrimoine mondial de l'Unesco. Il est inconcevable de penser à la mise en place de forage d'extraction. J'ai sollicité la ministre de l'Écologie afin de stopper dès à présent tout projet de cette envergure et pour que les forces vives du territoire soient à l'avenir associées. J'apporte mon soutien au collectif lozérien d'opposition".

GAZ DE SCHISTE

PERMIS DE NANT

Titulaire : Schuepbach Energy LLC
GDF est associée à Schuepbach
Engagement financier : 1 722 750 €
Surface 4 414 km²

PERMIS DE MONTÉLIMAR

Titulaire : Total E&P France et Devon Energie
Devon Energie a été rachetée par Total en 2010
Engagement financier : 37 800 000 €
Surface 4 327 km²

PERMIS DE VILLENEUVE-DE-BERG

Titulaire : Schuepbach Energy LLC
GDF est associée à Schuepbach
Engagement financier : 39 933 700 €
Surface 931 km²

PARC NATIONAL DES CÉVENNES

